

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 4 avril 2016

REACTION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DANS L'AFFAIRE « PANAMA PAPERS »

Suite aux propos tenus dans les médias en amont de la diffusion de l'émission Cash Investigation, Société Générale souhaite apporter les précisions suivantes et rappeler les engagements qu'elle a toujours respectés :

- Concernant ses implantations dans des Etats et territoires non-coopératifs (ETNC), **Société Générale confirme les propos tenus en 2012 devant la commission d'enquête du Sénat :**

« La Société générale a fermé ses implantations dans les pays qui figuraient sur cette liste grise, mais aussi dans ceux que désignait la liste des États non coopératifs, c'est-à-dire en pratique, pour nous, à Panama. Toutefois, nous avons été au-delà et avons décidé de fermer également nos implantations dans les Etats qui ont été qualifiés de centres financiers offshore, c'est-à-dire pour nous, les Philippines et Brunei. Dans ces deux pays, nous n'exerçons plus d'activité et attendons maintenant l'autorisation du régulateur local pour entériner ces fermetures. »

A la date de la commission d'enquête du Sénat, nous confirmons que Société Générale ne détenait plus directement ou indirectement aucune implantation en activité dans les ETNC. Les structures auxquelles il est fait référence dans les médias ne sont pas détenues par Société Générale mais par des clients. Si la loi française ne prévoit aucune restriction concernant les relations avec des clients établis dans ces juridictions, Société Générale est particulièrement vigilante et mène depuis plusieurs années une politique proactive afin de s'assurer que nos activités respectent les standards les plus élevés en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (standards élaborés par le GAFI* et l'OCDE)

- Concernant « l'information » selon laquelle Société Générale aurait refusé de communiquer des données relatives à l'identité de ses clients détenteurs de sociétés patrimoniales à des autorités de régulation, **la banque dément vigoureusement :**

A sa connaissance, dans le cas précis évoqué par la presse, Société Générale n'a pas été approchée par un régulateur directement ou indirectement par le biais d'un tiers sur demande explicite d'un régulateur. Une telle requête serait d'autant plus improbable qu'une procédure dédiée à l'échange d'information existe : un régulateur souhaitant obtenir des informations concernant l'identité d'un bénéficiaire d'une société patrimoniale s'adresse au régulateur de la juridiction où est tenu le compte. Société Générale a toujours répondu positivement aux demandes de ce type faites par ses autorités de réglementation.

CONTACTS PRESSE

LAETITIA MAUREL
+33(0)1 42 13 88 68
Laetitia.a.maurel@socgen.com

NATHALIE BOSCHAT
+33(0)1 42 14 83 21
Nathalie.boschat@socgen.com

ANTOINE LHERITIER
+33(0)1 42 13 68 99
Antoine.lheritier@socgen.com

ASTRID FOULD-BACQUART
+33(0)1 56 37 67 95
Astrid.Fould-Bacquart@socgen.com

 @societegenerale

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
COMM/PRS
75886 PARIS CEDEX 18
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE
1 007 625 077,50 EUR
552 120 222 RCS PARIS

*
* *

Société Générale respecte strictement toutes les réglementations des pays dans lesquels la Banque est implantée. Dans un contexte de renforcement des réglementations nationales et internationales, notamment fiscales, **nous menons une politique proactive en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.** Le groupe Société Générale a adopté dès 2010 un code de conduite fiscale (disponible [ici](#)) qui encadre clairement les relations avec les clients dans le cadre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. **Nous refusons de participer à des opérations qui seraient contraires à ces principes, quelle que soit la structure.**

Conformément aux standards de lutte anti-blanchiment, Société Générale **maîtrise systématiquement l'identité des bénéficiaires économiques** des sociétés clientes dites offshore et **ces informations sont déjà à la disposition des régulateurs et des autorités judiciaires et fiscales compétentes** dans le respect des accords de coopération internationale.

Depuis plusieurs années, nous **rappelons pro-activement à nos clients la nécessité de se conformer aux obligations fiscales de leurs Etats de résidence.** Dans quelques cas, cette action a conduit à demander le **gel voire la fermeture de comptes lorsque la régularité fiscale ne nous est pas apparue avérée.**

La banque a également décidé d'opérer ses activités de banque privée **exclusivement dans des juridictions ayant adopté la norme d'échange automatique de renseignements** élaborée par l'OCDE intitulée Common Reporting Standard**, **permettant aux autorités fiscales d'avoir connaissance en toute transparence des comptes financiers détenus à l'étranger par leurs contribuables, qu'ils soient détenus directement ou par le biais de sociétés patrimoniales offshores.**

* Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les Ministres de ses états membres. Les objectifs du GAFI sont l'élaboration des normes et la promotion de l'efficace application de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces liées pour l'intégrité du système financier international.

** La norme CRS s'applique d'ores et déjà au Luxembourg, en France, à Jersey, à Guernesey, à Gibraltar, en Belgique et au Royaume-Uni et entrera en vigueur en Suisse, au Bahamas et à Singapour au 1^{er} janvier 2017

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes. Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 145 000 collaborateurs, présents dans 66 pays, et accompagne au quotidien 31 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **La banque de détail en France** avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- **La banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers** aux entreprises avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- **La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres** avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World et Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter  @societegenerale ou visiter le site www.societegenerale.com